

Dispositif « Élèves-Pairs » en Martinique – Actualités 2020

1 – Objectifs cadre général

Le dispositif des « élèves pairs » consiste à rendre les élèves acteurs de leur propre sécurité. Il permet à certains jeunes éprouvant des difficultés à se confier à un adulte, de pouvoir se tourner vers un camarade, qualifié de "pair", volontaire pour exercer cette fonction et évalué par une psychologue. Le "pair" reçoit à cet effet une sensibilisation particulière, dispensée par le personnel de la brigade de prévention de la délinquance juvénile de la gendarmerie de la Martinique, aux problématiques de sécurité et aux vulnérabilités pouvant être éprouvées par certains jeunes dans leur milieu familial, social et/ou scolaire.

Les "pairs" jouent en effet un rôle très important à l'adolescence et peuvent se révéler plus aptes que les adultes à comprendre certaines situations factuelles et à intervenir avec plus de pertinence dans certaines difficultés de la vie scolaire.

Il s'agit de mobiliser les capacités de certains jeunes disposant de compétences de médiateurs naturels vis à vis de leurs camarades. L'objectif est de les rendre conscients de cette faculté et de les aider à la développer au profit de leurs camarades tout en veillant aussi à les rendre plus conscients de leurs propres limites (protection du pair).

Pour les jeunes qui acceptent cette fonction de "pair", il s'agit de les responsabiliser et de leur faire confiance tout en les faisant participer différemment à la vie de l'école et en leur apprenant à répondre aux situations difficiles. Cette qualité de "pair" doit les conduire à développer un sentiment d'appartenance et de reconnaissance ainsi que l'estime de soi. Il contribue à l'apprentissage à la citoyenneté.

Ce dispositif est destiné à diminuer les violences quotidiennes et les incivilités qui participent à une détérioration de la qualité de vie au sein de l'établissement.



2 – Objectifs pour la Gendarmerie

- Disposer de relais au sein des diverses classes en mesure de poursuivre la veille de sécurité auprès des jeunes scolarisés ;
- Aider les "pairs" à créer un sentiment de confiance, notamment avec les élèves les plus en difficulté au plan relationnel et en favorisant le maintien d'un bon climat de camaraderie dans la classe ;
- Développer chez le "pair" le souci de l'autre en portant son attention sur les élèves en souffrance ou présentant des comportements déviants (replis sur soi, baisse des résultats scolaires, fugues, etc.) ;
- Faire baisser la violence en modifiant les comportements et en développant la maîtrise de soi ;
- Aider les "pairs" à constituer des relais utiles de leurs camarades auprès des adultes référents [Correspondants Territoriaux de Prévention de la délinquance (CTP), Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) – éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, psychologue, Intervenantes Sociales de la Gendarmerie (ISG), etc...].

3 – Historique

Dès 2005, la gendarmerie de Trinité constatait une augmentation significative des violences en milieu scolaire se déroulant à l'intérieur ou aux abords de laïcité scolaire Frantz Fanon.

La fiche « diagnostic initial » en date du 20 août 2009 précisait les différentes infractions survenues, leur périodicité et les modes opératoires des délinquants.

La gravité des faits enregistrés faisait ressortir une montée en puissance de la violence des jeunes, une diversification des faits répréhensibles et le recours de plus en plus systématique aux armes.

Elle a servi de support aux patrouilles spécifiques mises en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2009-2010, mais aussi à orienter les mesures de prévention organisées au sein de l'établissement.

Cette situation préoccupante au regard de la sécurité publique a nécessité une prise en charge globale et pluridisciplinaire pour mettre un terme à cette violence et rétablir des conditions propices aux études.

Ce dispositif a été expérimenté dès la rentrée scolaire 2009/2010.



Préfet de la Martinique
10 décembre 2010

[#ElèvesPairs] "Merci pour ce choix volontaire et courageux. Dans tous les établissements où ce dispositif a été mis en place, la violence a baissé considérablement." Christophe LANTERI, directeur de cabinet du préfet de la Martinique a remis un diplôme à 109 élèves de la 5e promotion des élèves-pairs.

Le conseil des pairs consiste à rendre les élèves acteurs de leur propre #sécurité. Il permet à certains jeunes, éprouvant des difficultés à se confier à un adulte, de pouvoir se tourner vers un camarade, qualifié de pair, volontaire pour exercer cette fonction et évalué par un psychologue. Le pair reçoit à cet effet une sensibilisation particulière par les personnels de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (BPDJ) aux problématiques de sécurité et aux vulnérabilités pouvant être éprouvées par certains jeunes dans leur milieu familial, social ou scolaire. Les pairs jouent en effet un rôle très important à l'adolescence et peuvent se révéler plus aptes que les adultes à comprendre certaines situations factuelles et à intervenir avec plus de pertinence dans certaines difficultés de la vie scolaire. Au vu du retour d'expérience du dispositif des élèves-pairs depuis le lancement de l'initiative en 2012, le Préfet, le recteur et le procureur souhaitent étendre le dispositif actuellement en place à d'autres établissements.

Cette remise officielle et solennisée d'un diplôme de pair est la finalisation du parcours de formation.

4 – Établissements scolaires bénéficiant du dispositif « élèves pairs »

Ce dispositif est désormais mis en place au sein de 07 établissements :

- Cité scolaire Frantz Fanon à TRINITÉ (lycée d'enseignement général et lycée professionnel) ;
- LPO La jetée au FRANÇOIS ;
- Nord Caraïbe à BELLEFONTAINE ;
- Joseph Pernock au LORRAIN ;
- LP Raymond Nérès au MARIN ;
- LPO J. Zobel à RIVIÈRE-SALÉE.

5 – Volume d'élèves pairs formés

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2009, la BPDJ a formé 2 248 élèves pairs, dont 106 en 2018/2019 et 70 en 2019/2020 malgré une année scolaire qui n'a duré que 3 mois pour certains établissements (grève des enseignants dès décembre puis covid). Nous relançons pour l'année 2020/2021.

La formation comporte 3 modules de 4 heures, soit un total horaire de 12 heures. À l'issue, les élèves subissent un test, sanctionné par le diplôme d'élèves pairs. Nous avons pu compter sur la résidence préfectorale pour donner un côté un peu solennel à la remise des diplômes.



Légende : remise des diplômes « Elèves-pairs » de décembre 2018



Général LUCHEZ Dominique
Commandant de la Gendarmerie
de Martinique
Caserne Redoute - BP616
97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX
Tel:05 96 59 90 01